

Carmen Almendros, Ph.D., Professeur agrégé en psychologie clinique,
Université autonome de Madrid (Espagne).

Les implications cliniques et légales de la violence psychologique dans des contextes de groupe

Alors que les abus physiques et sexuels ont des définitions statutaires (Auburn, 2003), il n'y a aucun consensus par rapport aux comportements qui constituent l'abus psychologique.

Il a été affirmé, dans les différents contextes où elle a été étudiée, que la violence psychologique est une notion difficile à cerner, d'opérationnalisation difficile (par exemple, Almendros, Gámez-Guadix, Carrobes, Rodríguez-Carballeira et Porrúa, 2009). Si c'est le cas dans la famille (par exemple, violence psychologique par rapport au partenaire, les enfants, les séniors, le milieu scolaire ou au travail), c'est encore plus marqué dans le cas des groupes psychologiquement manipulateurs, un domaine nettement moins étudié que les autres.

En conséquence, nous avons trouvé dans la littérature disponible une ambiguïté conceptuelle et un manque de consensus concernant la façon d'évaluer la violence psychologique d'une manière qui aiderait les chercheurs et les praticiens en santé mentale et les paramètres juridiques. Ce n'est que récemment que les chercheurs ont pris conscience de l'importance de l'étude de la violence psychologique comme une dimension indépendante de la violence physique et de la définition conceptuelle de violence psychologique dans des contextes spécifiques. Certaines recherches (par exemple, Marshall, 1999) suggèrent que la violence psychologique peut non seulement avoir un impact délétère sur les sujets, mais a parfois un impact plus important et plus durable que la violence physique. Cette présentation passe en revue les études portant sur la violence psychologique en groupe, en soulignant particulièrement son évaluation, et en discute les principaux résultats. Les efforts de recherche dans le domaine des études sur les sectes sont comparés à ceux dans le domaine de la violence domestique, en accordant une attention particulière à la seule étude empirique qui existe à l'heure actuelle et qui compare les victimes de la violence conjugale et celles du groupe (Wolfson, 2002). Les résultats de deux études parallèles qui sont menées sur les comportements abusifs à la fois dans les pays partenaires et dans le contexte de violence de groupe sont présentées.

Enfin, des conclusions précises sont tirées, certaines lacunes de la recherche sont identifiées, et les lignes directrices sont proposées pour de futures enquêtes qu'il serait intéressant d'étudier plus en profondeur. Les implications cliniques et juridiques seront discutées en faisant comprendre que les difficultés sous-jacentes à évaluer la violence psychologique sont similaires dans d'autres domaines en dehors des études sur les sectes.